

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 75 (2003)

**Heft:** 2: Pully

**Artikel:** Pully : état des lieux

**Autor:** Jolliet, François

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129955>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

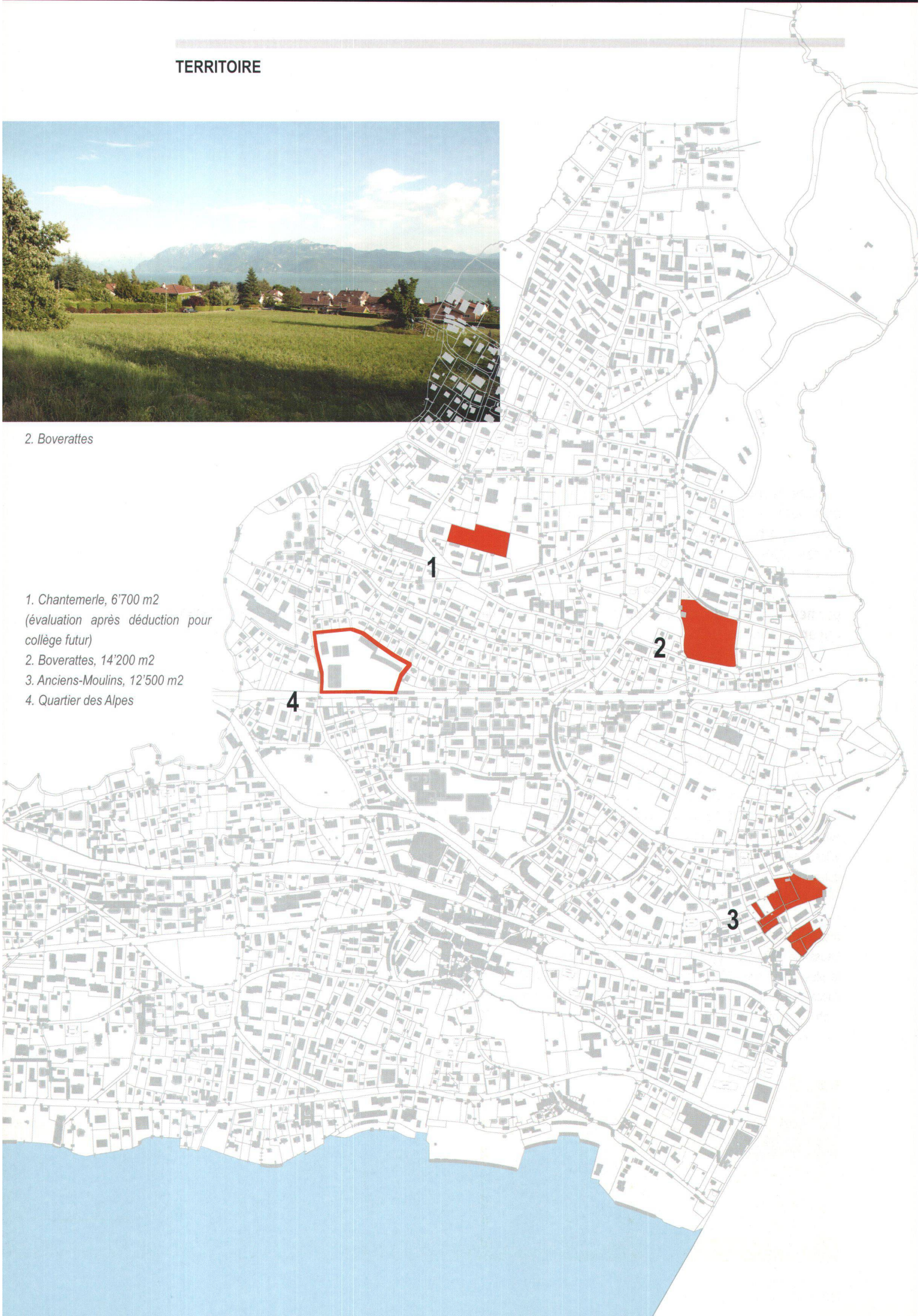
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## TERRITOIRE



2. Boverattes

- 1. Chantemerle, 6'700 m<sup>2</sup>  
(évaluation après déduction pour  
collège futur)
- 2. Boverattes, 14'200 m<sup>2</sup>
- 3. Anciens-Moulins, 12'500 m<sup>2</sup>
- 4. Quartier des Alpes



## PULLY: ETAT DES LIEUX

*François Jolliet*

**Les terrains communaux encore disponibles pour le logement sont indiqués en rouge. Leur superficie totalise 33'500 m<sup>2</sup> soit 1.3 % du territoire pullièran en zone d'habitation. Sur la base d'une densité relativement modeste (0.5m<sup>2</sup> plancher/ m<sup>2</sup> de terrain), ces terrains ne permettront pas de réaliser davantage de 150 appartements de 100 m<sup>2</sup>.**

Pully compte 16'000 habitants: il s'agit d'une ville selon les critères suisses. Englobée dans l'agglomération (où vivent quatre vaudois sur dix), elle est aujourd'hui presque entièrement urbanisée : mis à part des secteurs réservés (forêt, zone agricole, vignes, parcs, cimetière, chemins de fer, station fédérale de viticulture, terrains de sport...), les terrains encore libres sont rares. Depuis une vingtaine d'années au moins, le nombre de bâtiments diminue, tandis que les logements augmentent. Autrement dit, les immeubles d'appartements remplacent des villas, phénomène de densification propre aux communes centrales de l'agglomération soit Lausanne, Prilly et Pully. Contrairement à une idée reçue, Pully n'est plus une « zone villas » : celles-ci (bâtiment à un seul logement) représentent moins de 10% des logements contre 25% à Lutry par exemple. Lausanne et Pully ont également le taux de bâtiments anciens le plus élevé, avec 30% d'immeubles construits avant 1960; l'accroissement de leur parc de logement est aussi plus lent, probablement du fait d'une urbanisation plus ancienne et de la disparition progressive des espaces libres.

Sans surprise, les revenus des pullièrans sont en moyenne plus élevés et leurs logements plus grands que ceux des autres habitants de l'agglomération. 80% des logements offrent plus d'une pièce par habitant, contre moins de 5% des appartements avec plus d'un habitant par pièce (Renens : 50% - 15%, Lausanne 60% - 10%). Ce profil pullièran correspond à d'autres communes privilégiées de l'agglomération : Jouxens, Belmont, Lutry, Epalinges, Saint-Sulpice, Paudex. Les loyers (loyer/pièce) sont, à Pully, environ 15% plus chers que la moyenne de l'agglomération.

En matière d'aide au logement, Lausanne se taille la part du lion. En 1995, Lausanne comptait 6'133 subventionnés contre seulement 1'138 dans le reste de l'agglomération. Le taux des subventionnés lausannois (en % du parc total de logements) s'élevait à 9%, contre 6% pour l'agglomération, 5% à Renens ou Crissier et seulement 0.8% à Pully. Les subventionnés à l'Est de l'agglomération sont remarquablement grands, avec 70% de quatre pièces ; ils se conforment ainsi au caractère résidentiel et privilégié de l'Est lausannois.

Les chiffres ci-dessus sont tirés de l'étude (1995) de la COREL consacrée au logement dans l'agglomération lausannoise.

*3. Anciens-Moulins*

